



ECOLE LA SALLE  
Adresse postale : B.P. 50165 - 84008 AVIGNON CEDEX 1  
Tél. : 04.90.14.56.56

Etablissement Catholique  
Maternelle – Ecole – Collège  
Lycée Général & Technologique,  
Lycée Professionnel  
Enseignement Supérieur  
Centre de Formation Continue

La Salle Avignon site St Géniest  
1 Chemin de St Géniest – AVIGNON

## Circulaire de rentrée des classes

A LIRE TRES ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER  
ANNEE 2022/2023

Chers Parents, chers élèves

Vous trouverez dans ce courrier les informations nécessaires à notre prochaine rentrée.

Elle débutera le jeudi 1er septembre 2022 avec un accueil différencié pour les toutes petites sections et petites sections comme indiqué ci-après.

Toute l'équipe éducative de l'ensemble scolaire La Salle-Avignon se joint à nous pour vous souhaiter un bel été, ressourçant et rempli de découvertes, de joies.

Chef d'Etablissement,  
Coordonnateur  
**J.PICARD**

Chef d'Etablissement 1<sup>er</sup> degré,  
**M-F. GAUTIER**



Site Centre-ville : 9 Rue N.D. des 7 Douleurs - Site Montalembert : 27 Bd Montesquieu - Site St Géniest : 1 Chemin de St Géniest  
Adresse postale : BP 50165 - 84008 AVIGNON CEDEX 1 - Tél. : 04.90.14.56.56 - E-mail : [direction@lasalle84.org](mailto:direction@lasalle84.org)

Site web: [www.lasalle84.net](http://www.lasalle84.net)

## A) INFORMATIONS GENERALES

### ☒ Structures de l'établissement

- Chef d'Etablissement coordonnateur
- - Chef d'Etablissement du 1er degré
- Secrétaire de Direction
- Secrétaire et vie scolaire école site St Géniest
- Equipe pastorale
  
- Responsable de la communication
- Responsable du pôle financier, économiste
- Comptable
- Responsable du pôle social, attachée de gestion
- Standard et Accueil
- Infirmerie
- Gérant restauration
- Service technique et sécurité

<b>M. PICARD</b>	<a href="mailto:picard@lasalle84.org">picard@lasalle84.org</a>
<b>Mme GAUTIER</b>	<a href="mailto:responsable.ecole@lasalle84.org">responsable.ecole@lasalle84.org</a>
<b>Mme BERTRAND</b>	<a href="mailto:bertrand@lasalle84.org">bertrand@lasalle84.org</a>
<b>Mme DUMAS</b>	<a href="mailto:dumas@lasalle84.org">dumas@lasalle84.org</a>
<b>Mme DA SILVA</b>	<a href="mailto:dasilva@lasalle84.org">dasilva@lasalle84.org</a>
<b>Mme GROGNET</b>	<a href="mailto:i.grognet@lasalle84.org">i.grognet@lasalle84.org</a>
<b>M. LESPAGNOL</b>	<a href="mailto:lespagnol@lasalle84.org">lespagnol@lasalle84.org</a>
<b>M. MOLINER</b>	<a href="mailto:moliner@lasalle84.org">moliner@lasalle84.org</a>
<b>Mme GRANGIER</b>	<a href="mailto:grangier@lasalle84.org">grangier@lasalle84.org</a>
<b>Mme CANTAGREL</b>	<a href="mailto:cantagrel@lasalle84.org">cantagrel@lasalle84.org</a>
<b>Mmes GONZALEZ et MALAVAL</b>	<a href="mailto:accueil@lasalle84.org">accueil@lasalle84.org</a>
<b>Mme COLLIGNON</b>	<a href="mailto:collignonn@lasalle84.org">collignonn@lasalle84.org</a>
<b>M. ALBALADEJO</b>	
<b>M. DUVAL et M. GARCIA</b>	

*N.B : le STANDARD fonctionne tous les jours de 07h30 à 18h30. L'établissement est fermé les samedis et dimanches.*

### ◇ La tutelle Lasallienne

Sous tutelle Lasallienne, notre établissement est au service de l'Enseignement Catholique d'Avignon.

A la suite des Frères des Ecoles Chrétiennes, notre tradition éducative s'appuie sur l'esprit et l'œuvre de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Nous sommes un lieu de travail, d'éducation et d'affirmation de la Foi Chrétienne

### ◇ Des Instances Indispensables à la vie de notre établissement

1 - L'A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) - Présidente : **Mme LINSOLAS.**

- ❖ est représentée au conseil d'administration de l'O.G.E.C,
- ❖ s'investit dans l'aspect "festif" (loto, soirée à thème...), éducatif (conférences, ateliers), pastoral et dans ses diverses commissions de travail
- ❖ peut également avoir un rôle d'animation et de réflexion au niveau de tous les parents,
- ❖ organise une rencontre annuelle pour son Assemblée Générale (le 20/09/2022 à 19h00)

2 - L'O.G.E.C. : (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) – Président : **M. CRET.**

L'OGEC gère l'établissement en lien avec le Chef d'Etablissement et son équipe. Chaque année en décembre, se tient l'assemblée générale.

### ☒ Suivi pédagogique :

Afin de sauvegarder la qualité de la relation et la disponibilité de l'enseignant, il est préférable de prendre rendez-vous par écrit sur le CARNET DE CORRESPONDANCE.

Les résultats scolaires sont portés :

- Pour les maternelles sur le LIVRET DE COMPETENCES remis au semestre.
- Pour les primaires sur le LIVREVAL, livret en version numérique (un code d'accès vous sera donné en début d'année scolaire).

Fin du 1er semestre le 25 janvier 2023

Fin du 2ème semestre le 28 juin 2023

### ☒ Des activités, des animations, des services :

Des activités facultatives pourront être proposées durant le temps périscolaire (12h30/13h15 ou 17h00/18h00) moyennant participation des familles, nous veillerons à ce que leur coût reste raisonnable. Le détail des activités et les inscriptions sont accessibles dès à présent sur le site de l'établissement, des flyers vous seront remis à la rentrée.

### ☒ L'assurance Scolaire :

L'établissement ayant souscrit un contrat de groupe, tous les élèves sont pris en charge pour la durée de l'année scolaire y compris les vacances. Cette assurance n'intervient qu'après la sécurité sociale et la mutuelle complémentaire des familles. A l'occasion de chaque **déclaration d'accident**, une feuille donnant toutes les précisions sera distribuée.

### ☒ La demi-pension :

La facturation de la demi-pension est établie sur 4 repas par semaine.

### ☒ L'étude et la garderie du matin et du soir :

Les études et garderies sont gratuites.

L'étude et la garderie du soir s'adressent aux familles dont les 2 parents travaillent ou aux enfants inscrits aux activités périscolaire.

Horaires du matin : 7h30 – 8h30 en salle d'accueil ou en extérieur pour les maternelles et sur la cour de récréation pour les primaires

Horaires du soir : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à **18h00**. **L'inscription à la garderie et l'étude engage les parents à laisser leurs enfants jusqu'à 17h30 ou 18h00. Il n'y a pas de possibilité de reprise entre les 2 horaires.**

Les parents doivent fournir le goûter de l'après-midi pour les élèves restant à l'étude, à la garderie ou aux ateliers périscolaires.

Il n'y a pas de collation le matin.

**L'étude et la garderie fonctionneront normalement à partir du lundi 5 septembre 2022.**

**Les documents d'inscription à l'étude seront à remplir le jour de la rentrée.**

### ☒ Aides financières :

Les familles en difficulté doivent se manifester auprès de la Chef d'établissement Mme Gautier ou adresser leurs demandes d'aides spécifiques, par mail à M. Moliner, Responsable du pôle financier.

# La rentrée des classes des élèves est fixée au JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022

## pour les élèves de la classe de Petite Section

### JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022

- ✓ De 9h30 à 9h45 : accueil sur la cour de récréation
- ✓ De 9h45 à 10h30 : accueil des enfants et des parents dans la classe – groupe 1 de A à GER
- ✓ De 10h30 à 11h45 /13h30 à 16h30 : journée de classe complète pour le groupe 1

### VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

- ✓ De 8h30 à 9h15 : accueil des enfants et des parents dans la classe – groupe 2 de GO à Z
- ✓ De 9h15 à 11h45 /13h30 à 16h30 : journée de classe complète pour le groupe 2

Tous les élèves de la classe de petite section seront accueillis en classe entière le lundi 5 septembre.

## Pour les élèves de Moyennes et Grandes Sections

### JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022

- ✓ De 9h30 à 9h45 : accueil sur la cour de récréation
- ✓ De 9h45 à 11h45 /13h30 à 16h30 : rentrée des classes pour tous les élèves de MS et GS

## Rentrée des élèves du primaire

### JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022

- ✓ De 9h30 à 9h45 : accueil sur la cour de récréation
- ✓ 9h45 à 11h45 /13h30 à 16h30 : rentrée des classes pour tous les élèves

LES ELEVES APPORTERONT TOUTES LEURS FOURNITURES CE JOUR-LA.

L'étude et la garderie fonctionneront normalement à partir du lundi 5 septembre 2022.  
Les documents d'inscription à l'étude seront à remplir le jour de la rentrée.

**Horaires à respecter rigoureusement :**

**SEMAINE DE 4 JOURS**

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi**

**Site Saint Géniest : Accueil à partir de 7h30**

**Horaires de classes de 8h30 / 11h45 – 13h30 à 16h30**

**CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES - ANNEE 2022-2023 :**

- Congés de Toussaint :	du vendredi	21/10/22 après la classe	au lundi	07/11/22 au matin
- Congés de Noël :	du vendredi	16/12/22 après la classe	au mardi	03/01/23 au matin
- Congés d'hiver :	du vendredi	10/02/23 après la classe	au lundi	27/02/23 au matin
- Congés de printemps :	du vendredi	14/04/23 après la classe	au mardi	02/05/23 au matin
- Pont de l'ascension :	du mercredi	17/05/23 après la classe	au lundi	22/05/23 au matin
- Congés d'été :	En fonction des contraintes ministérielles.			

**JOURNEES SUPPLEMENTAIRES MOBILES**

Armistice de 1918	vendredi 11 novembre 2022
Pâques	lundi 10 avril 2023
Armistice	lundi 8 mai 2023
Pentecôte	lundi 29 mai 2023

## ACOMPTE et PRELEVEMENTS

➤ **N'OUBLIEZ PAS DE REGLER VOTRE ACOMPTE AU MOIS DE SEPTEMBRE** ⬅

**Paiement mensuel** : l'acompte est à verser courant septembre 2022. Il doit correspondre à un mois si vous avez opté pour le paiement mensuel.

CLASSE DE MATERNELLE de PS à GS	PAIEMENT MENSUEL
Scolarité	76,50 €
Scolarité + ½ pension 4 jours	158,50 €

CLASSE DU PRIMAIRE du CP au CM2	PAIEMENT MENSUEL
Scolarité	87,50 €
Scolarité + ½ pension 4 jours	170,50 €

La facture annuelle sera éditée durant le mois de septembre 2022.

L'échéancier en bas de facture tiendra compte des paiements déjà effectués avant l'édition de la facture (acompte versé en septembre 2022 et arrhes versées lors de l'inscription ou la réinscription).

**Prélèvement automatique mensuel** : ne faites pas de chèque le 1<sup>er</sup> prélèvement sera effectué vers le 05/09/22.

**Les parents changeant de coordonnées personnelles ou professionnelles, de situation familiale doivent nous en tenir informés rapidement.**

**L'ETABLISSEMENT N'AUTORISE PAS LES DEPARTS EN VACANCES OU WEEK-END ANTICIPES. DE MEME, LES RENDEZ-VOUS CHEZ LE DENTISTE OU AUTRES PRATICIENS, SE PRENNENT EN DEHORS DU TEMPS SCOLAIRE.**

### ☒ **Fournitures spécifiques à l'Ecole :**

Le cahier de textes et de correspondance - un seul document- que **tout élève de maternelle et de primaire doit toujours avoir dans son cartable. Il est le lien entre la famille et l'école.**

Les manuels scolaires sont fournis à tous les élèves de l'école. Une participation forfaitaire est incluse dans la contribution demandée aux familles.

Du fait du prêt de ces livres, l'élève doit en prendre soin et penser que d'autres élèves, pendant plusieurs années, auront à les utiliser. La perte d'un livre entraîne son remboursement intégral.